

l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

SOMMAIRE :

- Voir page 3
 - * 30^e congrès de la FTM-CGT.
 - * A propos du rassemblement de Nanterre : l'attitude du PCF sur la question des immigrés.
- Voir page 4
 - * Motion de la 11^e session du comité central du PCML sur la question des femmes.
 - * Et contre-rendu de meetings sur la loi Veil.
- Voir page 5
 - * Motion de la 11^e session du comité central du PCML sur les élections prud'homales.

Autour de ceux de l'Alsthom

La solidarité ouvrière et populaire, ça existe !

Serrer les rangs !

« **I**l n'y a rien de négociable dans les revendications des aiguilleurs ». C'est en ces termes que le ministre des transports, Joël Le Theule, a répondu à la tribune de l'Assemblée nationale au personnel de l'aviation civile en lutte. Personnel de l'aviation civile en effet car les aiguilleurs qui ont lancé le mouvement bénéficient à des degrés divers du soutien actif de tous les autres personnels - techniciens, électroniciens, ingénieurs, etc., de ce secteur. Personnel de l'aviation civile aussi parce que c'est bien tout le personnel qui est touché par la politique antisociale du gouvernement dans ce secteur : la restructuration y prend les formes d'une privatisation qui, comme à la télévision, retombe entièrement sur le personnel : conditions de travail aggravées par manque d'effectifs, baisse du pouvoir d'achat, restrictions des droits syndicaux ou de grève, etc.

Ce sont justement aux effets néfastes de cette politique gouvernementale que s'opposent les très légitimes revendications des aiguilleurs. Ces derniers manifesteront d'ailleurs vendredi devant le ministère du travail pour répondre aux déclarations provocatrices de Le Theule, pour appuyer leurs revendications et marquer leur détermination unie à les faire aboutir.

Il n'y a rien de négociable : c'est bien le langage actuel du patronat et du gouvernement face aux aiguilleurs comme aux travailleurs de l'Alsthom ou de Dassault, en fait face à la montée des luttes revendicatives, de la résistance des travailleurs à l'offensive conduite contre eux par le patronat et le gouvernement.

Cette fermeté donne tout son éclairage au consensus auquel appelle Giscard : il s'agit bien d'un volet de sa politique tournée contre les travailleurs car, pour ce qui les concerne, le consensus, c'est le refus de toute revendication !

Et que peut-on attendre dans ces conditions des discussions ouvertes sur le temps de travail, alors que sur le terrain, parfois au nom même de ces discussions, les patrons refusent toute revendication, y compris sur le temps de travail dans les entreprises en lutte ? Ils envoient plutôt les CRS contre les grévistes !

La seule voie pour les travailleurs, c'est de resserrer leurs rangs, de renforcer leur unité, de se soutenir mutuellement, au mieux en s'engageant dans la lutte, en tout cas en développant la solidarité, en premier lieu financière, à l'égard de ceux déjà au combat, depuis de nombreuses semaines parfois !

G. C.

- 6 351 F versés par les travailleurs de Rhône-Poulenc.
- 2 790 F par les mineurs.
- 1 610 F par les travailleurs de Crouzet.

Voir article page 5



LA QUESTION CAMBODGIENNE A L'ONU

Des projets de résolution contradictoires

AVANT l'ouverture du débat politique en cours à l'Assemblée générale de l'ONU sur la question du Cambodge, 25 pays ont déposé un projet de résolution demandant que soient respectées la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Cambodge. Le projet demande également le retrait de toutes les troupes étrangères de ce pays. Or, le 25 octobre, les autorités vietnamiennes ont, elles aussi, déposé un projet qui stipule le maintien des troupes vietnamiennes au Cambodge et affirme que « tous les pays ne doivent prendre aucune mesure qui pourrait nuire au droit du peuple cambodgien à l'autodétermination, à son indépendance, à sa souveraineté et à l'intégrité de son territoire, ni s'ingérer dans ses affaires intérieures ».

Comme ont dit chez nous : « Charité bien ordonnée commence par soi-même ». En clair, s'il y a bien un pays au monde qui devrait respecter l'indépendance du Cambodge,

ne serait-ce pas d'abord le Vietnam qui y stationne plus de 150 000 hommes de troupes ? Dans *L'Humanité* du 13 novembre, on peut lire : « La présence des forces vietnamiennes au Cambodge est conforme au traité d'amitié et de coopération entre les deux pays ». Mais pourquoi *L'Humanité* oublie-t-elle de rappeler à ses lecteurs la date de signature de ce traité ? La présence des forces vietnamiennes au Cambodge sur une large envergure a commencé le 25 décembre 1978 ; Phnom-Penh, la capitale, est tombée le 8 janvier 1979, le gouvernement pro-vietnamien y a été installé, quelques jours plus tard, grâce aux chars vietnamiens... Mais le traité, lui, n'a été signé qu'en février, soit plusieurs semaines après le déclenchement de l'invasion. Drôle de façon de « légitimer » a posteriori l'occupation d'un pays...

Le Vietnam nie aussi la réalité d'attaques militaires pour venir à bout de la résistance. Pour lui, il n'y aurait que des opérations « policières » pour anéantir les quelques « débris » de l'armée de Pol Pot. Mais

il y a là un paradoxe à noter : si la résistance contre l'occupation vietnamienne est aussi minime que Hanoï veut bien le dire, pourquoi 150 000 soldats vietnamiens sont-ils toujours présents au Cambodge, après onze mois d'occupation ? Ça fait quand même beaucoup de soldats et beaucoup de temps pour quelques « débris ».

D'ailleurs, d'après plusieurs témoignages, il semble bien que la résistance gagne d'autres forces politiques. En plus des maquis fidèles au gouvernement du Kampuchea démocratique, d'autres groupes de résistance sont en train de se constituer, dont certains mènent même des actions armées communes avec les maquisards « khmers rouges ».

Encore divisée, la résistance cambodgienne connaît cependant un élargissement : on y compte, par exemple, des Sihanoukistes, des groupes armés ralliés à l'ancien premier ministre du prince Sihanouk, des Khmers Sereï (dit « libres »), etc., la résistance dirigée par Pol Pot étant, elle, la plus organisée et la plus

nombreuse (comme l'ont remarqué divers journalistes occidentaux).

L'armée vietnamienne risque donc de devoir affronter des « débris » de plus en plus nombreux et, espérons-le, de plus en plus coordonnés. Car, du fait de l'invasion maintenue du Cambodge par le Vietnam, la victoire de la résistance est la voie pour que le peuple cambodgien recouvre « son indépendance, sa souveraineté et l'intégrité de son territoire ».

Claude LIRIA

Le week-end prochain (17 et 18 novembre 1979) doit se tenir à Stockholm une conférence internationale de soutien au peuple cambodgien. La tenue de cette conférence nécessite beaucoup de moyens financiers, encore insuffisants à ce jour. Nous appelons donc nos lecteurs à envoyer leur contribution, si minime soit-elle, au Comité français de soutien : Chez Mme Lamiral BP 22 Villejuif - 94800 (Libeller les chèques à l'ordre de Mme Lamiral).

ILAN HALEVI, JOURNALISTE ANTISIONISTE :

« Aujourd'hui, en Europe, la France est à la traîne pour reconnaître l'OLP »

Ilan Halevi, journaliste juif antisioniste, a dû s'exiler d'Israël. Il a publié en France, l'an dernier, un livre : « Sous Israël, la Palestine », et il publie régulièrement un bulletin « Nouvelles de l'intérieur » qui donne une précieuse information sur l'oppression et la résistance du peuple palestinien en Palestine occupée. Il vient de participer à la conférence de solidarité avec le peuple palestinien, à Lisbonne, où il a rencontré, avec la délégation française à la conférence, le président de l'OLP.

A son retour de Lisbonne, Ilan Halevi, nous fait part de ses premières impressions et évoque notamment les pressions inadmissibles du gouvernement français sur l'OLP. Nous publions prochainement un entretien avec Ilan Halevi sur la politique actuelle de l'Etat d'Israël.

► *Quelle est, selon toi, la portée du voyage de Yasser Arafat à Lisbonne ?*

Le président de l'OLP a été reçu notamment par le chef d'Etat portugais, le président Eanes. C'est la première fois qu'il est reçu officiellement par un chef d'Etat, et non seulement un premier ministre, en Europe occidentale. C'est un pas supplémentaire dans la reconnaissance de l'OLP par les pays européens. Cela place sous un jour encore plus arriéré la politique giscardienne qui refuse de faire ce pas alors que l'Italie a déjà annoncé qu'elle reconnaissait officiellement l'OLP, que Madrid a accepté que soit ouvert un bureau de l'OLP qui est quand même une semi-représentation diplomatique, etc. La France, à l'époque de De Gaulle, avait eu des positions en pointe par rapport aux autres pays européens, sur le Moyen-Orient, et on aurait pu croire que la politique extérieure giscardienne en avait hérité à l'époque de Sauvagnargues.

Aujourd'hui, alors que Robin, l'envoyé spécial du quai d'Orsay est allé la semaine dernière à Beyrouth, ce qui transparaît, bien que ça n'ait été dit nulle part officiellement, c'est que la France continue de mettre des conditions politiques à l'invitation d'Arafat en France.

► *Quelles sont ces conditions ?*

Cela va d'un minimum — qui serait que l'OLP proclame une trêve au Sud-Liban — à un moyen terme — qui serait l'arrêt des opérations militaires à l'intérieur d'Israël pendant une période donnée — là aussi une sorte de trêve — jusqu'à un maximum qui serait que l'OLP offre en quelque sorte au gouver-

nement français une déclaration comme quoi elle est prête à reconnaître Israël si Israël reconnaît l'OLP. Il est absolument exclu que l'OLP « offre » cela au gouvernement français pour être officiellement reconnue par lui.

Ce qui est particulièrement important et inacceptable, c'est le fait que le gouvernement français mette des conditions, c'est-à-dire exerce des pressions sur l'OLP. Alors que, même à la réunion de l'Internationale socialiste qui s'est déroulée à Lisbonne, à la veille de la Conférence de solidarité, Brandt, qui s'est montré plus avancé que Mitterrand sur ce point, a justifié la rencontre du chancelier autrichien Kreisky avec Arafat et déclaré que les contacts avec l'OLP servaient la cause de la paix. La position du gouvernement français, aujourd'hui, est donc à contre-courant du courant européen en direction de l'OLP. Alors que la France a été la première à accorder une forme de reconnaissance de facto à l'OLP, aujourd'hui, elle est rattrapée et dépassée largement, par exemple par l'Italie qui a annoncé son intention de donner à l'OLP une représentation diplomatique entière. Non pas une ambassade parce que l'OLP n'est pas un Etat, mais ce sera une véritable représentation, pas une délégation, ni un bureau d'information comme c'est le cas à Paris. Yasser Arafat a souligné tout cela lors de l'entrevue qu'il a accordé à la délégation française à la Conférence de Lisbonne, il a souligné que la France avait, dans le passé, joué un rôle important pour la question du Proche-Orient, qu'elle pouvait encore le jouer mais qu'elle ne le jouait pas actuellement. C'est à la suite de cette entrevue, où elle a été reçue au

grand complet, que la délégation française, très diverse puisqu'elle comprenait à la fois des représentants du PCF, du PSU, de la CGT, de l'association médicale franco-palestinienne (AMFP), du Collectif national sur la Palestine, de l'Association de solidarité franco-arabe (ASFA), de « Eurabia », de l'Association parlementaire pour la coopération euro-arabe, etc., a publié une déclaration demandant au gouvernement français de ne pas rester à la traîne et d'inviter sans tarder Yasser Arafat en France, dans le cadre d'une reconnaissance officielle et sans préalable de l'OLP.

► *— En ce qui concerne les contacts établis par l'OLP avec le Portugal, lors du voyage de Yasser Arafat, que peut-on en dire ?*

— Il faut souligner que ces contacts ont eu lieu avec tout le monde au Portugal. Ils ont eu lieu avec différentes formations politiques, avec le PC, le PS, aussi bien qu'avec les

membres du « Conseil de la Révolution », les membres du gouvernement, avec le président de la République, et aussi avec le peuple portugais. Car il y a eu au Palais des sports de Lisbonne un meeting populaire qui était vraiment très impressionnant, avec environ 8 000 personnes. C'était un meeting « à la portugaise », très enthousiaste, qui rappelait l'atmosphère qu'on avait pu connaître au moment de la révolution de 1974. Le public était en majorité écrasante composé d'ouvriers et d'adulte. Dans la journée, Yasser Arafat avait rencontré les différentes forces politiques et le soir, il y a eu le meeting. Arafat a dit qu'il n'avait jamais eu un tel contact de masse, sauf en Iran. Cet événement a fait la Une de la presse et de la radio. Ça a été un très gros point marqué dans le cadre de l'offensive diplomatique des Palestiniens en direction de l'Europe occidentale.

Propos recueillis par Jean-Paul GAY

La situation actuelle de l'OLP dans les pays d'Europe Occidentale

Concernant la représentation de l'OLP dans les pays européens, Ilan Halevi, qui remarque que « la France a maintenant un retard très marqué dans ce domaine par rapport aux pays de l'Europe du Sud », apporte les précisions suivantes :

— En Turquie : l'OLP dispose maintenant d'une représentation officielle, c'est le plus haut niveau possible, sur le plan diplomatique, pour un mouvement de libération (donc supérieur à Paris).

— En Grèce : l'OLP dispose d'un bureau d'information (comme à Paris).

— A Chypre : l'OLP a une délégation officielle (comme en Turquie).

— En Espagne : l'OLP a une délégation (supérieur à Paris).

— Aux Pays-Bas : l'OLP dispose d'un bureau d'information (comme à Paris) mais, des déclarations récentes d'hommes politiques, y compris du gouvernement laissent supposer, un changement possible en faveur d'une représentation supérieure de l'OLP.

— En Grande-Bretagne : l'OLP dispose d'un bureau d'informations mais là, l'attitude négative des milieux politiques officiels fait que celui-ci a, de fait, un statut inférieur à celui de Paris.

— En RFA : l'OLP ne dispose d'aucune représentation. Mais, des personnalités politiques de premier plan comme l'ex-chancelier Brandt, dirigeant du parti social-démocrate, défendent actuellement dans le cadre de l'Internationale socialiste, la reconnaissance officielle de l'OLP par l'Europe.

CISJORDANIE

Le maire de Naplouse : « Les Israéliens n'attendaient qu'une occasion de se débarrasser de moi »

La solidarité des maires palestiniens de Cisjordanie se développe en faveur du maire de Naplouse, menacé d'expulsion par les forces d'occupation israéliennes qui lui reprochent sa sympathie pour la résistance palestinienne. Les maires palestiniens menacent de démissionner en bloc si l'expulsion est exécutée. Par dizaines des messages de soutien sont envoyés au maire de Naplouse.

Le maire, Bassam Al Chakaa, a déclaré : « Les Israéliens n'attendaient qu'une occasion de se débarrasser de moi, de la même manière qu'ils veulent se débarrasser de tous les maires de Cisjordanie (...). Mes positions ne sont pas différentes des autres habitants des territoires occupés ».

L'OLP « dénonce vigoureusement » la décision israélienne à l'encontre du maire de Naplouse. « Cette décision fait partie d'un plan israélien visant à mater la résistance du peuple palestinien à l'intérieur des territoires occupés (...). Le peuple palestinien poursuivra fermement sa lutte contre l'occupation sioniste et le projet d'autonomie administrative (à Gaza et en Cisjordanie) issu des accords de Camp David », a déclaré le porte-parole de l'OLP.

Par ailleurs, 33 pays non-alignés, membres de l'ONU ont présenté un projet de résolution au Comité politique de l'Assemblée générale de l'ONU. Dans cette résolution ils appellent tous les pays à cesser toute coopération avec Israël, susceptible de lui permettre d'acquiescer l'arme nucléaire ou d'en fabriquer.

CONFERENCE DE PRESSE DE L'OLP A BEYROUTH

« Ce crime doit être dénoncé mondialement »

Au cours d'une conférence de presse qu'ils viennent de tenir à Beyrouth, les membres du Comité exécutif de l'OLP ont dénoncé avec vigueur la mesure prise à l'encontre de Bassam Al Chakaa, maire de Naplouse, par les autorités sionistes. « Cette mesure, disent-ils, constitue un pas en avant très dangereux dans la mise en œuvre du plan suivi par le gouvernement Begin pour frapper les forces palestiniennes dans la terre occupée ». Les membres du Comité exécutif ont souligné que Bassam Al Chakaa a été menacé de procès et de l'interdiction de se déplacer, à la suite de la manifestation organisée par la municipalité de Naplouse contre la création de la colonie « Ilan morei » au printemps dernier. « La raison d'un tel geste, affirment-ils, de la part du gouvernement Begin est l'impasse dans laquelle celui-ci se trouve concernant sa politique du complot de Camp David et son projet d'autonomie, en réalité de colonisation en Cisjordanie ».

Cette conférence de presse s'est terminée par un salut à la position courageuse de Bassam Al Chakaa, et à la position des maires, des membres des municipalités et des masses palestiniennes, en terre occupée.

Un membre du Comité exécutif a déclaré : « Ce crime doit être dénoncé mondialement ». Il a indiqué que 1 500 personnalités avaient été ainsi expulsées depuis 1967. L'OLP a décidé de lancer un mouvement de protestation internationale et de saisir Kurt Waldheim, le secrétaire général de l'ONU, de cette affaire.

5000 personnes manifestent en Pologne

CINQ mille personnes environ ont manifesté dimanche soir à Varsovie pour exiger l'indépendance de la Pologne, occupée par des troupes russes. Sur les banderoles, on pouvait lire cette citation prononcée par Jean-Paul II lors de son voyage en Pologne : « Pas d'Europe indépendante sans Pologne libre ». Les manifestants réclamaient aussi : « Liberté-Vérité-Pain ». Il faut souligner que la manifestation a pu se tenir malgré 94 arrestations et une cinquantaine de perquisitions dans les milieux d'opposition, avant la manifestation.

MEETING DU PCF CONTRE LES LOIS
BARRE-BONNET-STOLERU

Violences et injures

«**C**AMARADES, notre Parti est le seul à même de mener la lutte contre les lois Barre - Bonnet - Stoléro ». « Notre Parti est le seul à travailler à l'unité des Français et des immigrés ». « Notre Parti est le seul à pouvoir négocier dans la lutte Sonacotra ». « Notre Parti est le seul à mener le combat à l'entreprise pour les droits des travailleurs immigrés ».

Ces positions sont apparues comme un leitmotiv dans toutes les interventions faites à la tribune du meeting de lutte organisé par les fédérations du PCF de la région parisienne à Montreuil, samedi 10 novembre. Six cents personnes environ étaient présentes, dont deux cents travailleurs immigrés.

En toile de fond, une idée simple : « Il y a un complot organisé contre nous par le Comité de coor-

dination des foyers Sonacotra, les gauchos et le PS ».

Parmi les moyens pour faire passer cette idée simple mais un peu grosse, le PCF avait mis en place un service d'ordre particulièrement imposant (80 personnes) prêt à intervenir à la moindre opposition dans la salle, fébrile et agressif.

Dans cette fébrilité ambiante, une prise de position a mis le feu aux poudres. Celle du maire-adjoint de Garges-les-Gonesses expliquant à la tribune d'un ton particulièrement hargneux « que seul le PCF s'est mobilisé contre l'intervention policière à Garges, et qu'il n'avait jamais vu les membres du comité de coordination sur le terrain, que Mitterrand et le Parti socialiste étaient venus pour le prestige manifester leur solidarité... contre le PCF ».

Sic... On en reste parfois quand on connaît la réalité de l'intervention policière à Garges-les-Gonesses.

Des membres du Comité de coordination présents ont demandé un légitime droit de réponse. Fortement encadrés, on les a priés de quitter la salle. La discussion s'est poursuivie dans le couloir ; le service d'ordre a alors expulsé par la force tous les opposants à ce qui venait d'être dit à la tribune. Les responsables du PCF ont-ils tellement peur de ce qu'auraient pu dire les représentants du Comité de coordination pour se comporter de la sorte ? Par la suite, un résident Sonacotra connu dans la ville, révolté par de tels procédés a voulu rentrer au meeting. Il fut très sérieusement malmené par le service d'ordre (à 40 contre un !) Il a fallu l'intervention d'une adjointe au maire de Montreuil pour que cessent ces brutalités. Au même moment, la police arrivait. Les responsables du PCF considèrent-ils que ces méthodes sont de nature à permettre la réalisation de l'unité à la base ?

La cellule Danielle Casanova de Montreuil (93) du Parti communiste marxiste-léniniste s'élève contre de telles pratiques « policières », s'engage à faire connaître aux autres forces politiques de la ville les brutalités dont ses militants, les membres du comité de soutien au foyer Sonacotra de la Noue, les membres du Comité de coordination ont été l'objet. Ceci est d'autant plus scandaleux que l'heure n'est pas aux exclusives : il faut unir toutes les forces contre le projet de loi Barre-Bonnet-Stoléro qui attaque gravement la classe ouvrière dans son ensemble, ce qu'ont, d'ailleurs, fait remarquer de nombreux intervenants, militants syndicaux et politiques à la tribune de ce meeting.

HAYANGE - SONACOTRA

Jugements en série

CE n'est peut-être pas un fait sans précédent dans les annales judiciaires. Il est du moins exceptionnel qu'un modeste juge d'instance entre en conflit avec une cour d'appel. Pour la deuxième fois en effet, le juge Bidalou de Hayange a demandé à la Sonacotra de reloger provisoirement les résidents expulsés le 6 novembre. Pour ce jeune juge, devenu la bête noire des milieux patronaux et de tout ce qui tourne autour, le tribunal d'Hayange n'est pas lié à la cour d'appel « par des rapports hiérarchiques, puisqu'aussi bien la justice se délibère et ne s'ordonne pas » (jugement du 9 novembre).

Pour lui, rien n'a changé depuis le premier jugement « les difficultés d'application » demeurent et ses conclusions restent donc fondées. Pour la cour d'appel de Metz non plus, rien n'a changé. Les « difficultés d'application » ? Broutilles que tout cela. Et elle casse une deuxième fois le jugement d'Hayange à l'issue d'une audience éclair le 12 novembre.

Le 13 novembre, c'est un autre tribunal qui siègera : le tribunal correctionnel de Thionville. Cette fois il s'agit de juger en flagrant délit pour outrage à magistrat, le délégué du foyer de Marspich, relégué avec ses camarades dans une MJC de Hayange.

Ahmed a été enlevé par deux flics en civil à l'hôtel de ville de Hayange, alors qu'il se rendait chez le maire. Où est-il ? Personne ne le sait au soir du 12 novembre. Son crime ? Il a dit ce qu'il pensait à l'huissier qui venait apporter à ses camarades expulsés leur citation

à comparaître devant la cour d'appel. Un huissier bien connu d'ailleurs dans la région d'Hayange, celui des patrons, un familier des usines occupées et des piquets de grève où il avait pris l'habitude de se faire recevoir vertement.

La nouvelle de l'arrestation d'Ahmed s'est répandue comme une traînée de poudre parmi les travailleurs immigrés des environs. Il ne sera pas seul devant les juges de Thionville.

Dans la région d'Hayange, le ton monte. En tout cas, on est tenté de poser une question à propos de cette scandaleuse arrestation. S'agit-il de l'honneur bafoué de l'huissier des patrons, d'un sondage pour tester l'unité des travailleurs immigrés et le soutien de la population, ou tout simplement d'une provocation policière ?

AVIS A TOUTES
LES CELLULES
CP ET CPR
DU PCML

De larges extraits du rapport politique présenté par Jacques Jurquet devant la 11e session du Comité central seront publiés dans le numéro sortant à Paris le jeudi 15 novembre daté du vendredi 16 novembre et portant le numéro 1168. A cette occasion, une diffusion exceptionnelle pourra être organisée les samedis 16 et dimanche 17 novembre à l'initiative des organisations du Parti. Prière de passer les commandes nécessaires immédiatement en téléphonant à l'administration du journal.

30e CONGRES DES METAUX CGT



Le congrès lors du vote des commissions.

La discussion sort de l'atelier

Claire MASSON

Le 30e congrès de la CGT métaux se tient à Nanterre du 10 au 14 novembre. Dès l'ouverture, A. Sainjon orientait délibérément les délégués sur une réflexion sur ce qui change, ce qui bouge dans les entreprises. Par le thème central, « Être au cœur des ateliers, services et bureaux », il lance un appel à appliquer et approfondir la ligne du 40e congrès confédéral, il y a tout juste un an. La discussion générale dure trois jours, les 11, 12 et 13 novembre.

CHANGEMENT de ton, lundi 12 novembre, dans le 30e congrès CGT métaux à Nanterre. Changement de ton, changement de niveau aussi. Avec la réunion de tous les délégués en séance plénière, les interventions ont marqué un net tournant. Moins nombreuses, elles sont aussi sorties de l'atelier, le service, le bureau pour aborder des problèmes de stratégie syndicale plus généraux.

D'abord, la journée a été ponctuée d'interventions de la fédération, sur l'activité internationale et l'UIS métaux (Union internationale des syndicats métaux, fédération de la FSM (Fédération syndicale mondiale) - voir encadré).

Ensuite, le rapport de la commission des mandats, puis l'après-midi, l'intervention de Louis Morice, qui parlait au nom de la FGM-CFDT invitée (Fédération générale de la métallurgie CFDT). Une projection d'un montage audio-visuel de la fédération a aussi permis aux congressistes de faire le point des progrès faits

par la CGT dans ce domaine, et ce fut un moment d'une grande qualité.

A partir de 16 heures, la discussion a porté sur les efforts à faire pour diffuser la Vie ouvrière Métaux, qui est maintenue trois mois encore, mais qui sera supprimée si de meilleurs résultats ne sont pas obtenus dans sa vente (36 000 en ce moment).

De ce fait, à peine dix délégués intervinrent à la tribune, dont un des exclus de la CFDT d'Usinor-Dunkerque qui viennent de rallier la CGT. Des autres intervenants, les plus remarquables furent le représentant de GSP-Courbevoie qui expliqua pourquoi son syndicat était favorable aux revendications industrielles et celui de RVI-Berliet Vénissieux qui lança un véritable appel, sur le même thème, pour la reconquête du marché du poids lourd français.

Un écho leur fut donné par Louis Morice de la FGM métallurgie. Dans une intervention très habile, il a mis en avant les convergences d'analyse - mais non de stratégie - des deux syndicats, en particulier sur ce

type de propositions industrielles. Il a enfin répondu à Sainjon qui affirmait dans son rapport d'ouverture : « La CGT est le seul syndicat de classe », « Nous rejetons, quant à nous, catégoriquement cette approche car elle conduirait au repli suicidaire, au ghetto, à l'échec, au découragement des travailleurs et laisserait, en fin de compte, le champ libre au patronat », réaffirmant la volonté unitaire de la CFDT.

La discussion a été à peine abordée ce lundi sur cette question importante pour l'avenir du syndicalisme.

L'autre thème principal de la journée fut celui de la lutte pour les libertés, contre les atteintes au droit syndical dans l'entreprise. C'est ainsi que le congrès fut informé par un délégué de RVI-Vénissieux que trois délégués CGT, licenciés à la suite du dernier conflit, ont décidé d'entamer une grève de la faim. A Billancourt aussi, des délégués CGT ont été sanctionnés par un licenciement. C'est pour dénoncer ces attaques du patronat que la fédération avait convoqué aussi une conférence de presse en reliant la question de la répression aux prochaines élections prud'homales puisque c'est aussi par cette réforme que la bourgeoisie renforce sa répression.

Mardi 12 novembre, la discussion générale se poursuivit. Le congrès a collecté 9 108 F pour les grévistes de l'Alsthom.



La tribune : Sainjon et Krasucki

NANTES : 6 HEURES SUR L'AVORTEMENT ET LA CONTRACEPTION

La loi Veil : une réalité contradictoire

Samedi 10 novembre, plus de 600 personnes ont participé aux 6 heures sur l'avortement et la contraception, organisées par le collectif unitaire nantais et soutenues par une vingtaine d'organisations familiales, politiques, quelques sections syndicales et des inorganisés : un public convaincu de l'importance de battre en brèche les vieilles idées encore tenaces dans une partie du corps médical et social, de lever les obstacles juridiques, de faire sauter tous les verrous matériels, moraux, philosophiques et politiques qui pèsent sur la liberté totale et gratuite de l'avortement et de la contraception.

SEULEMENT 30 % des femmes utilisent une méthode contraceptive efficace. Ce pourcentage stagne à l'heure actuelle après avoir connu une évolution ascendante ces dix dernières années. Tout n'est donc pas gagné. La lutte pour une réelle contraception dans les milieux populaires, dans les familles ouvrières, dans la jeunesse est une bataille politique, une bataille de classe.

Et la propagande sur les méthodes « naturelles » et les déclarations fracassantes d'une partie du corps médical sur les dangers de la pilule contraignent de nombreuses femmes à avorter.

UN PROGRAMME RICHE

Un programme riche, d'un bon contenu, organisé

en après-midi autour de trois forums.

1) L'avortement et la situation de l'IVG à l'hôpital St-Jacques à Nantes. A titre d'information, quelques chiffres sur la réalité des IVG pratiquées à Nantes. En 1975 : 1 347 ; en 1976 : 2 264 ; en 1977 : 2 171 ; en 1978 : 1 977 ; et en 1979, pour la période du 1er janvier au 31 août : 1 279.

2) La contraception, ses limites, les réticences.

3) Les centres d'orthogénie que nous voulons.

La soirée s'est poursuivie, après le meeting, avec le spectacle « La belle à deux têtes » présenté par le groupe nantais dit « Le théâtre de la petite ortie ».

UNE LOI DE CLASSE

La réalité contradictoire de la loi Veil fut soulignée : la suspension de la loi

de 1920 qui interdisait l'IVG a été arrachée de haute lutte par les femmes elles-mêmes. Mais la loi Veil qui concrétise cette victoire a des limites. Elle est restrictive. Elle maintient les inégalités sociales face à l'avortement. C'est une loi de classe comme le mentionnait Simone Iff, présidente nationale du Planning familial, dans son intervention au meeting. Pourquoi est-ce une loi de classe ? Prenons quelques illustrations sur les restrictions de la loi qui manifestent aussi son caractère de classe.

1) L'IVG n'est pas remboursée par la Sécurité sociale. A Nantes, le prix d'une IVG est de 445 F à l'hôpital. C'est beaucoup plus cher en clinique privée : 1 200 F à St-Nazaire.

Bien évidemment, il y a en plus des frais pré et post IVG. L'assistance médicale gratuite est prévue par la loi. Elle est rarement appliquée. Quand ça l'est, c'est sous le système de l'assistanat, ce n'est pas cela que les femmes veulent.

2) La nécessité de l'autorisation parentale pour les mineures. Là encore Simone Iff a dénoncé l'hypocrisie entretenue et les contournements de la loi (fausses signatures, fausses cartes d'identité délivrées, intervention du juge pour enfants). Alors qu'il suffirait dans le texte de loi de lever l'obligation pour le

directeur d'hôpital de prévenir les parents comme c'est le cas, pour toute hospitalisation de mineure en cas d'urgence. Le législateur a déjà fait une entorse à la loi en ce qui concerne la contraception.

3) Pour les étrangères : la nécessité de résider en France depuis trois mois et d'avoir un permis de séjour.

4) Subir une entrevue obligatoire qui est souvent dissuasif, qui met la femme en position d'infériorité, de dépendance et la culpabilise. Ici des expériences ont été citées, à savoir la possibilité de transformer l'entretien individuel en entretien collectif. Il y a là un excellent moyen pour casser, briser la relation de dépendance. Comme c'est le cas dans ces entretiens collectifs, les femmes parlent de leur couple, de leurs conditions de vie, sociales, professionnelles, familiales.

5) Ne pas dépasser 10 semaines de grossesse : au delà il faut avoir recours à l'Angleterre. Le coût est de 2 000 F environ. Le délai des 10 semaines est vite atteint. La raison n'en incombe pas aux femmes, elle incombe au manque d'information, à un mauvais aiguillage de la part de certains médecins, à la mauvaise volonté des médecins hostiles à l'avortement et à leurs recours à la clause de conscience : il n'appartient à personne de se substituer aux femmes concernées pour choisir de décider à leur place.

LA SOLIDARITE PAR DELA LES FRONTIERES

Simone Iff, dans son interview, soulignait la nécessité de la solidarité internationale. Cette solidarité a déjà trouvé des points d'appuis réels et concrets lors des procès récents à Bilbao en Espagne et au Portugal, les femmes se sont mobilisées sur place. Parmi les formes de luttes diverses, il y a eu l'occupation des mairies pendant 36 heures. Les motions de soutien, les messages de solidarité ont afflué et sont venus de France. Ils ont sans doute pesé dans le résultat du procès. Actuellement, nous sommes dans une période de crise, d'austérité, de chômage et tout est mis en œuvre pour que toute une catégorie de femmes restent au foyer et fassent remonter le taux de natalité. C'est pourquoi toutes ces revendications sont justes fondamentalement.

Elles font partie intégrante de la lutte de classe en général et de la lutte des femmes en particulier. Cela n'est pas contradictoire.

LILLE

Meeting pour l'avortement et la contraception libres et gratuits

TROIS à quatre cents personnes principalement des femmes, ont participé au rassemblement « 6 heures pour l'avortement et la contraception libres et gratuits », organisé samedi 10 novembre par le collectif avortement-contraception.

Dans l'après-midi, plusieurs commissions (internationale, jeunes, contraception et « exclues » de la loi Veil) se réunirent. Dans la commission « exclues de la loi Veil », furent évoquées les restrictions multiples imposées par la loi (de l'avortement, délais légaux, autorisation parentale pour les mineures, interdiction pour les étrangères ayant moins de trois mois de résidence en France), auxquelles il

faut ajouter les multiples tracasseries et restrictions de fait dont sont victimes les femmes désirant avorter, tant localement que nationalement :

- Instauration de « commissions médicales » non prévues par la loi, multiplication des examens médicaux, obligation - non prévue par la loi - de faire authentifier la signature parentale pour les mineures (décision de Deminati au CHR de Lille), difficulté de créer de nouveaux centres d'IVG, du fait des restrictions budgétaires...

On insista aussi sur la nécessité d'agir pour la dépenalisation de la loi et pour une information correcte sur la contraception.

Dans la soirée, un meeting-débat eut lieu après la

projection du film « Le juste droit » et d'un court-métrage du MLAC.

Pour conclure, une militante du planning familial prit la parole au nom du collectif pour appeler à la manifestation nationale du 24 novembre à Paris (à l'appel de quinze organisations dont le PCML).

Pour réserver sa place dans un bus pour le 24 novembre (prix : 50 F), on peut contacter, soit le planning familial 33, rue Faidherbes - 59800 Lille. Tél : (20) 06-47-23 - ou une des organisations participant au collectif lillois (dont fait partie le PCML).

FEMMES

MOTION DE LA 11e SESSION DU COMITE CENTRAL DU PCML

En 1975, après une longue campagne de luttes animées en particulier par les groupes et associations de femmes, le Parlement s'est trouvé contraint d'adopter une loi légalisant l'avortement. Cette loi, fait unique dans l'histoire, ne fut adoptée que pour une période d'essai de cinq ans. Aujourd'hui, elle doit être réexaminée.

Le Comité central du Parti communiste marxiste-léniniste considère que le droit pour toutes les femmes d'avoir ou non des enfants quand elles le désirent est un droit fondamental. Il constitue une des conditions de leur émancipation.

Le Comité central appelle tous les camarades femmes et hommes à participer activement, par des initiatives propres, au sein du Mouvement de lutte des femmes en faveur de la contraception et pour le droit à l'avortement, dans des collectifs d'organisations aux plans local, régional et national à la lutte pour le vote par le Parlement d'une loi améliorée sur l'avortement et pour son application.

En réaffirmant que la vraie solution à la planification des naissances réside dans le développement de la contraception, nous devons développer les luttes sur les axes suivants :

1) Pour une généralisation de la contraception.
- Par une large information des masses sur toutes les méthodes de contraception.
- Par une formation réelle du personnel médical.
- Par la gratuité totale de la contraception.

2) Pour qu'un véritable droit à l'avortement existe, nous exigeons :

- L'avortement libre et gratuit pour toutes les femmes.
- La suppression de l'autorisation parentale pour les mineures.
- La suppression des restrictions concernant les femmes immigrées et les étrangères.
- La suppression de l'entretien obligatoire.
- La suppression du délai de réflexion.
- Une meilleure détection de la grossesse.
- Une clause de conscience du personnel médical doit être individuelle.
- L'inscription de l'avortement dans le code de la Sécurité sociale comme un acte médical avec tiers payant.
- Que les centres d'interruption volontaire de grossesse en nombre suffisant, soient ouverts, en dehors des maternités.

Le PCML dénonce le fait que, alors qu'en France le pouvoir capitaliste met des entraves au développement de la contraception et du droit à l'avortement, il cherche, dans les DOM-TOM et départements d'Outre-mer, à limiter au maximum la natalité par l'utilisation forcée de moyens contraceptifs et parfois même par l'avortement et la stérilisation forcés.

Le Comité central appelle les camarades, femmes et hommes, à contribuer au succès de la manifestation du 24 novembre.

les femmes n'ont rien à attendre d'une assemblée à majorité réactionnaire
* on ne mendie pas un juste droit, on se bat pour lui *

CONTRACEPTION-AVORTEMENT

libres et gratuits



le 24 NOV. à 14h

manifestation nationale unitaire à Paris vers l'assemblée

LES ELECTIONS AUX
CONSEILS DE PRUD'HOMMES
DU 12 DECEMBRE
PROCHAIN

MOTION DE LA
11e SESSION
DU COMITE
CENTRAL
DU PCML

La 11e session du Comité central approuve l'analyse faite par le secrétariat du Parti des enjeux des élections prud'homales. Elle réaffirme la justesse de l'appel lancé par le secrétariat aux militants et sympathisants du Parti et à l'ensemble des travailleurs. Elle décide la republication de cet appel et invite les organismes du Parti à veiller à sa mise en œuvre.

QUATORZE millions et demi de travailleurs auront à désigner leurs représentants aux conseils de prud'hommes le 12 décembre prochain.

C'est un événement politique important. Il est important de par le nombre de travailleurs concernés (tous ceux qui dépendent du droit privé) et de par les enjeux de ces élections qui dépassent largement la désignation des conseillers de prud'hommes.

C'est le gouvernement qui, avec sa loi de 1979, a décidé de donner un caractère de masse à ces élections. Cette décision du pouvoir n'est pas exempte d'arrière-pensées. Nous en voyons deux.

— Si la participation n'est pas massive, le gouvernement et le patronat pourront justifier la suppression des élections aux conseils de prud'hommes au profit d'une simple désignation, ce qui était leur but avoué ces dernières années.

— Mais le but principal, c'est de contester la représentativité de la CGT et de la CFDT. Le gouvernement compte pour cela sur le sentiment d'échec ressenti par les travailleurs en mars 1978 et sur les effets négatifs de la division syndicale qui s'est souvent manifestée depuis.

A l'occasion de ces élections, le gouvernement développera évidemment sa tactique actuelle qui consiste à diviser les syndicats. Aujourd'hui, il ne fait pas de doute que le gouvernement tentera d'isoler la CGT. C'est le sens de ses appels répétés au « consensus social » pour tenter de neutraliser la CFDT.

Il est de l'intérêt de l'ensemble des travailleurs que ces manœuvres échouent. Les résultats à ces élections ne seront pas sans influence sur le développement des luttes des travailleurs et sur l'unité de leurs rangs.

Aussi notre Parti appelle-t-il tous ses militants, ses sympathisants et l'ensemble des travailleurs à œuvrer pour que le vote du 12 décembre soit massif et exprime un clair refus :

- De la politique d'austérité pour les salariés ;
- De la politique de remise en cause des droits

démocratiques des travailleurs ;

— Du fameux « consensus social » auquel appellent patronat et gouvernement.

Il convient à cette occasion d'éviter deux écueils :
— Le premier écueil, c'est la division entre la CGT et la CFDT. Le risque de voir des rivalités électorales l'emporter sur la nécessité de l'unité pour la lutte face à la politique de Giscard-Barre-Ceyrac est réel. Ce serait là faire le jeu du pouvoir et du patronat.

L'intérêt des travailleurs n'est pas de voir CGT et CFDT s'affronter. Certes, le débat entre les organisations syndicales, comme d'ailleurs le débat au sein de ces organisations, est nécessaire, indispensable même. Cela parce qu'il concerne les objectifs, les moyens, les formes de l'action à mettre en œuvre pour que les travailleurs obtiennent un bon rapport de force face au patronat et au gouvernement et arrachent ainsi leurs revendications.

Mais ce débat ne doit pas nuire à l'unité nécessaire, il doit au contraire servir l'unité. L'ennemi, c'est le patronat et le pouvoir, c'est la classe des capitalistes.

— Le deuxième écueil, c'est l'électoratisme. Les élections du 12 décembre ne sont pas l'aboutissement de la mobilisation et des luttes qui se développent, notamment depuis cet été. Elles n'en sont qu'un moment, certes important, mais un moment seulement. Il ne s'agit pas de concevoir les luttes comme un moyen de faire un bon score le 12 décembre et après c'est fini, on range ses affaires et on se repose.

Au contraire, le 12 décembre, c'est une nouvelle occasion de poursuivre le débat sur l'unité et la lutte nécessaire et possible face à l'offensive du capital, c'est un moyen d'exprimer la condamnation massive par les travailleurs de la politique de Giscard-Barre-Ceyrac.

Sachons nous saisir de toutes les occasions et développons la lutte unie, classe contre classe !

ALSTHOM-SAFT

La solidarité ouvrière
et populaire, ça existe !

Vendredi 9 novembre, en attendant l'heure de la manifestation de soutien aux travailleurs de l'Alsthom et de la SAFT, j'ai passé deux heures en compagnie des grévistes de la SAFT. Et il faut absolument que je vous raconte ce que j'ai vu et entendu. Pensez donc : 6 351 F versés par les travailleurs de Rhône-Poulenc à Salindre, près d'Alès, 2 790 F par les mineurs, 1 610 F à Crouze, malgré la répression, etc., l'organisation de l'antenne survie. Ces multiples témoignages le démontrent : la solidarité ouvrière et populaire, ça existe.

VOILA comment j'en ai eu connaissance. Je m'informais des derniers événements auprès du secrétaire du CE de la SAFT qui assure les permanences dans les locaux syndicaux de l'usine. « Il y a deux groupes qui sont partis pour les collectes, d'autres préparent ou réparent les banderoles pour ce soir, ou encore s'occupent du ravitaillement... » m'expliquait-il. Puis un groupe de collecteurs entrent, tous parlent en même temps ; ils chahutent entre eux, les jeunes taquent les vieux, chacun racontant son anecdote. Il faut dire qu'ici on parle un coup en nouveaux francs, un coup en anciens francs, si bien que j'avais compris qu'ils avaient récolté 635 F, ce qui n'est pas mal du tout. Mais non, c'est bien 6 351 F qui ont été versés par les ouvriers et employés de l'usine Rhône-Poulenc à Salindre (*), près d'Alès.

« Et encore, on n'a pas touché tous les postes, il manque celui de nuit et les horaires normaux... On sent vraiment que les gars sont avec nous, plusieurs ont donné des billets de 50 F et même 100 F... J'ai été obligé de prendre mon chapeau, on n'avait pas assez de boîte pour collecter ».

L'ouvrier qui raconte cela est vraiment ému, touché d'un tel soutien et l'émotion devant une telle solidarité nous gagne tous. 6 351 F pour 500 à 600 travailleurs, c'est énorme.

« C'est la grosse collecte recueillie à la porte d'une entreprise d'Alès depuis de nombreuses années ».

LES MINEURS,
LA SOLIDARITE,
ÇA LES CONNAIT

Tout cela est interrompu par l'arrivée d'un autre groupe. Ceux-là arrivent de la mine d'Alès, du puits de Destival. « Ah, les mineurs, c'est quelque chose. Nous, on commençait à s'installer dehors, à l'entrée. Ils sont arrivés, ils nous ont fait monter sur le carreau de la mine, ils ont collecté avec nous. Même la maîtrise a donné. A un moment, il y en a un qui arrive, tout noir. J'avais jamais vu un mineur qui sort du puits... Il commence à nous dire : "J'en ai deux de la SAFT qui mangent chez moi tous les jours !" Et puis, il est parti ; on avait cru qu'il était en colère... Le voilà tout propre qui revient et qui verse 100 F... 2 790 F ont été ramassés

auprès de 120 mineurs seulement, ce jour-là.

MALGRÉ LA
RÉPRESSION

Et puis on parle de l'affaire Crouzet, une entreprise d'appareillage électrique où travaillent 450 personnes, en majorité des femmes. Mercredi 7 novembre, des grévistes collectent à la porte, des déléguées CGT prennent une heure de délégation et se

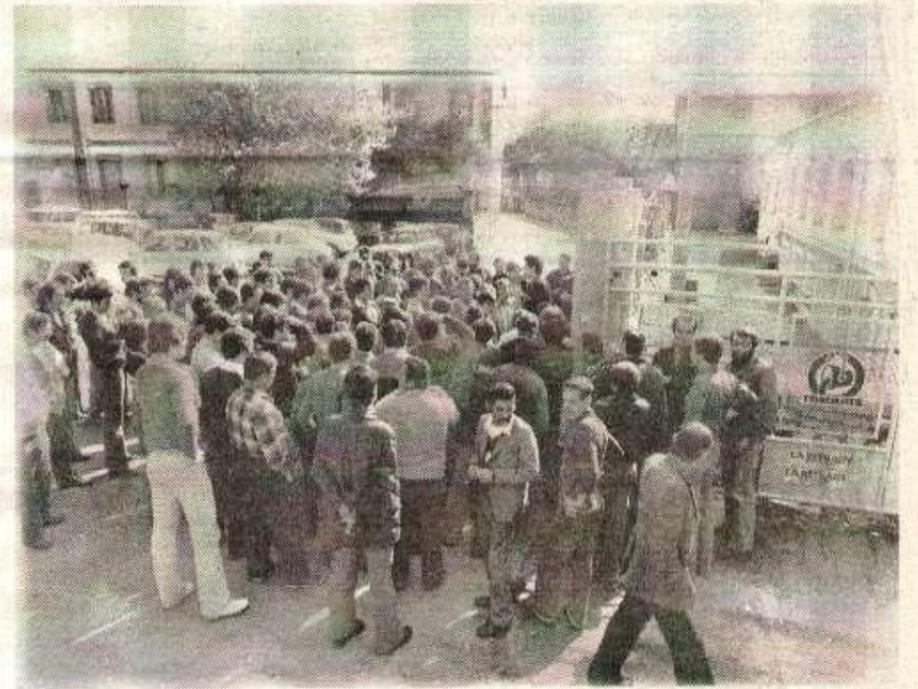
L'ANTENNE SURVIE.

C'est le secrétaire du CE, membre de la CGT, qui m'explique tout ça, avec beaucoup de détails, on sent que cela lui tient à cœur, qu'il en est fier. Il y a de quoi. L'antenne survie est à l'intérieur même de l'enceinte de l'usine, dans la salle des fêtes du CE. « On achète les marchandises à prix groupés, donc moins cher. C'est intéressant pour les grévistes qui viennent s'approvisionner et à partir de la semaine prochaine (donc, cette semaine), avec l'argent des collectes, nous allons acheter de la marchandise et la distribuer gratuitement aux familles des grévistes. On pense que c'est mieux que de distribuer de l'argent. D'abord parce que la somme serait dérisoire et c'est plus rentable d'acheter groupé. Comme ça, les grévistes ont

des clés : « Ça va le faire chier le patron, lui qui va à la messe tous les dimanches ; même eux, ils nous soutiennent ! ».

La municipalité d'Alès a offert 800 kilos de sucre, même le *Midi-Libre* publie des interviews des grévistes, leur fiche de paie, etc. Il y a longtemps qu'on n'a pas vu ça à Alès, voilà aussi ce qui explique les 2 000 personnes à la manifestation, ce soit à Alès. Manifestation appelée par les UL-CGT, CFDT, FO, FN d'Alès. 2 000 personnes qui ont défilé et crié : « Alsthom peut payer, Alsthom paiera ». A noter aussi la participation d'une délégation d'Alsthom-Marseille qui a reçu un accueil chaleureux.

Comme devait le souligner le responsable de l'intersyndicale, dans son intervention avant le départ : « Le potentiel de combativité est intact ; il est



Une assemblée générale devant l'usine SAFT (filiale Alsthom) à Tamaris.

joignent à eux : 1 610 F seront collectés malgré l'implantation d'un syndicat maison majoritaire. La direction convoque immédiatement les délégués et leur annonce qu'elle ne leur paierait pas l'heure de délégation puisqu'elles participaient à une collecte. Aussi, ce vendredi 9 novembre, 60 grévistes de la SAFT sont devant la porte de l'usine avec haut-parleur pour protester contre les atteintes au droit syndical, exprimer leur solidarité aux déléguées CGT et appeler à la manifestation du soir.

« D'ailleurs, devait me faire remarquer un gréviste, dans ces 1 610 F, il y a des ouvrières du syndicat maison qui ont donné ; c'est obligé, ce qui prouve que c'est seulement par crainte de la répression qu'elles y sont mais qu'elles sont quand même avec nous ».

plus de marchandises que s'ils l'avaient achetée eux-mêmes et au détail. Ça ressere aussi les liens des familles avec les grévistes puisque les femmes viennent à l'Antenne survie. Disons que c'est la traduction moderne de la soupe populaire d'avant ou encore du secours aux grévistes. Il ne faut pas oublier de dire que notre CE, c'est un des premiers créés après la guerre et qu'il a fait du boulot. C'est un peu ce qu'à la CGT on appelle un CE de lutte ».

UNE SOLIDARITE
TOUS AZIMUTS

Après, les travailleurs m'énumèrent les nombreux cas de soutien passés ou à venir de leur lutte.

Une dizaine de lotos sont en cours organisés par les municipalités, des associations aux profits des grévistes. Il y a même un loto organisé par le comité paroissial de Notre-Dame

certain que les fêtes de Noël sont déjà passées pour nous (en raison du manque d'argent). Mais pour nous, une seule fête compte maintenant, c'est celle qui permettra de faire plier le bastion patronal de l'Alsthom ».

Correspondant régional

NB : Notre Parti qui a envoyé une modeste contribution financière a reproduit et diffusé le tract de la cellule d'Alsthom-St-Ouen, en mentionnant le CCP des grévistes d'Alès :

Pour tout soutien financier, envoyer vos dons à Union locale CGT d'Alès CCP 1622-28-S

en précisant pour les grévistes de St-Florent et de la SAFT.

Pour cet article, reçu à notre répondeur automatique, les noms propres n'ont pas été épelés. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs pour les erreurs éventuelles.

BRETIGNY

2e succès de la lutte des travailleurs de Fougerolle

VENDREDI 9 novembre : l'inspection du travail a donné sa réponse et a refusé le plan de licenciement de l'entreprise de Bretigny proposé par la direction de Fougerolle. En gros, mais rien n'est réglé, puisque les autorités administratives, malgré ce refus peuvent accepter les licenciements. Pour relancer l'action, le comité de soutien aux travailleurs de Fougerolle, composé des militants de l'union locale CFDT, du SNI-PEGC, de l'ASTI, du PS, du MRG, du PSU et du PCML ont organisé dimanche 11 novembre, un bal de soutien. C'est près de 150 personnes qui se sont déplacées malgré la date et le refus de la CGT et du PCF de s'associer à cette manifestation. C'est la première fois qu'une telle manifestation a un relatif succès malgré le blocage du PCF sur la ville. Lundi 12 novembre à l'usine, une intersyndicale doit avoir lieu réunissant les sections syndicales CGT-CFDT ainsi que les deux unions locales pour envisager le développement de l'action.

Chez British - Leyland, les « Shop Stewards » veulent prendre leur revanche

LES délégués d'atelier ou « shop stewards » de chez British Leyland, après le vote étonnant de la majorité des 165 000 travailleurs en faveur du « plan Edwardes » qui prévoit 25 000 licenciements et la fermeture de 13 usines du groupe espèrent prendre leur revanche dans la prochaine négociation sur les salaires et la productivité des 90 000 travailleurs manuels. On connaît maintenant une des raisons pour lesquelles 106 000 travailleurs de British Leyland ont voté le plan de licenciements pour les années à venir. Leur patron Sir Michael Edwardes a organisé un vote à bulletin secret avec le soutien du syndicat de la construction navale et des industries mécaniques (CISU) qui chapeautent les syndicats du groupe en passant par dessus, les « shop stewards » qui sont par ailleurs attaqués par les conservateurs comme des « meneurs de grève sauvage » et « irresponsables », particulièrement à British Leyland. Le syndicat des transports (TGWU) était contre mais n'a guère donné de consigne, laissant les travailleurs désarmés devant le chantage à la fermeture dont s'est servie la direction du groupe. Les propositions sur les salaires et la productivité concernant les travailleurs du groupe ont été rejetées, les négociations ajournées le 6 novembre, car les syndicats veulent consulter leurs instances supérieures et les « shop stewards » entendent prendre leur revanche en réaffirmant le pouvoir à la base, pour le syndicat. British Leyland veut introduire l'« efficacité » incluant la mobilité des travailleurs et l'intensification du travail notamment par la suppression des différences entre les différentes corporations auxquelles tiennent beaucoup les ouvriers britanniques. Cette tentative patronale aura donc valeur de modèle pour toute l'industrie britannique.

QDP-HR

USINOR-DENAIN : POUR UNE COULEE DE LUTTE (4)

La fonte et l'acier à Denain !



Manifestations des sidérurgistes d'Usinor-Denain, en décembre 1978.

C'EST l'évidence, Etchegarray est pressé. Pressé d'en finir avec Denain, au point d'accélérer les décisions du 6 avril programmant le démantèlement. Après la fermeture, en août dernier, du four à chaux, de l'agglomération et de la fonderie de fonte, voici qu'il ordonne la mise à mort du dernier four de l'aciérie Martin, laissé délibérément à l'abandon depuis plusieurs mois. L'aciérie est ainsi amputée. L'un des deux robinets de coulée de l'acier vient d'être fermé. La riposte a eu lieu. Mais était-elle à la hauteur de la gravité du fait ? De fait, beaucoup de sidérurgistes deviennent réservés et se tiennent en marge d'actions qu'ils voient pourtant avec sympathie. Ainsi que le déclarait Delvire Rodriguez, au nom de la CGT de Denain : « Il faut convaincre tous ces travailleurs que s'ils ne luttent pas, c'est inéluctable : l'acier ne coulera plus à Denain en juillet 1980 ».

Armer les sidérurgistes autour d'un plan de bataille clair et efficace, à développer leur unité de bassin ? Oui, elles sont aujourd'hui bien nombreuses les questions que se posent les sidérurgistes. Et nous ne jugeons pas, quant à nous, que ces interrogations soient infondées. De fait, l'hésitation continue à se manifester chez les travailleurs de l'acier et on ne parviendra pas à rétablir l'unité par de simples appels à lutter ou en déclarant abusivement que « les travailleurs ne veulent pas la lutte ».

UNITÉ A LA BASE ET DANS L'ACTION

Comment se fait-il que l'ardente volonté de développer l'unité à la base et dans l'action ne puisse se concrétiser dans une entreprise comme Usinor-Denain ? Quels sont les obstacles ? Comment les surmonter ? Actuellement, il existe une situation concrète, favorable : plusieurs milliers de travailleurs — parce qu'ils se trouvent contre leur gré

dans la même catégorie « mutables » — possèdent des intérêts communs.

Casser le plan de mutation, voilà le but premier de tous ces sidérurgistes. Une course de vitesse est engagée avec Usinor et aussi une épreuve de force. Comment croire qu'il n'est pas possible de surmonter les divisions syndicales et politiques, de s'unir contre le péril commun pour, rapidement, rassembler les forces et faire front ! Dès le premier jour, notre Parti s'est trouvé aux côtés des sidérurgistes, de Lorraine comme du Nord, à Denain comme à Dunkerque et Mar-dyck.

Vaincre la division, voilà l'objectif qui a mobilisé tous nos efforts. Et aujourd'hui, nous voulons à nouveau réaffirmer notre confiance : Non, les sidérurgistes ne sont pas des battus ! Oui, il est possible de mettre en échec les maîtres de forge, il est possible d'entraver l'application de la convention sociale, de faire barrage aux mutations, de maintenir la fonte et l'acier à Denain.

Rémi DAINVILLE

Souscription

LISTE DE SOUSCRIPTION

MARIE 18 PICAS	
TOTAL PRÉCÉDENT	61 336,40 F
Cellule du PCML J. Beyer - Metz	75,00 F
DR Réabonnement au quotidien - Drôme	140,00 F
Supplément à réabonnement au quotidien GJ - Marseille	100,00 F
Supplément à réabonnement au quotidien DB Lille	60,00 F
Supplément à réabonnement au bim MS - Lyon	12,00 F
Souscription à local - Paris	3,00 F
Soutien au quotidien - FM - Bordeaux	500,00 F
Supplément à réabonnement au quotidien et bimensuel PS - Corrèze	4,00 F
Supplément à réabonnement au quotidien et au bimensuel BJ - St-Nazaire	30,00 F
Souscription mensuelle MR - St-Herblain	200,00 F
Supplément à réabonnement au quotidien S - Lorient	10,00 F
" F - Roubaix	36,00 F
" MT - Paris	70,00 F
Cellule du PCML E : Varlin - Venoge	1 202,00 F
Supplément à réabonnement au bimensuel VV - Palaiseau	26,00 F
Cellule du PCML - Angers	390,00 F
Et que vive le journal JV - Rodez	400,00 F
Supplément à réabonnement au quotidien CJP Vitrolles	60,00 F
" au bimensuel CB - Bretagne	10,00 F
JC - Bordeaux	100,00 F
Supplément à réabonnement au quotidien - Nevers	20,00 F
" au quotidien pour que vive et se développe le quotidien arme pour nos luttes et notre développement politique CV - Lille	160,00 F
NOUVEAU TOTAL AU 8 NOVEMBRE 1979	64 954,40 F

CULTUREL

UNE NOUVELLE CHANSON DE « LA LYRE DES TRAVAILLEURS »

« C'est pas nouveau, c'tte affaire ! »

Nous publions ci-dessous une nouvelle chanson que la chorale du Nord, La Lyre des travailleurs, vient de nous envoyer. Cette chanson appelle à l'unité de la classe ouvrière, Français-immigrés, à la solidarité ; c'est d'ailleurs sur ce thème que la Lyre a participé le 27 octobre au gala de soutien à la grève d'Alstom-St-Ouen, invitée par des sections syndicales de l'entreprise. Lors de cette chaleureuse soirée, le répertoire varié de la Lyre a été bien applaudi et des syndicalistes ont tenu à apprendre musique et paroles de certains chants (par exemple : *Faut s'organiser*) « pour les reprendre dans les manifs ».

Souhaitons donc que la Lyre continue à contribuer dans l'enthousiasme à la solidarité ouvrière !

Si nous voulons rester libres demain,
Aux lois Barre-Bonnet, barrons le chemin !
On est dans le même panier, immigrés ou Français,
L'avenir sera le même pour tous les ouvriers !

1.
Mon copain de Garges, il est sur le pavé,
A la Sonacotra, il s'était frotté
Et mon copain Charles, délégué CGT,
A pris, au nom de la loi, huit jours de mise à pied.

Refrain

2.
Tu viens de Nanterre, tu es expulsé,
Moi, je suis de Denain, et je suis licencié,
C'est vrai qu't'aurais pas l'air ni la peau d'un Français,
Mais moi, j'avais bien l'air et pourtant j'avais pointer.

Refrain

3.
Conclusion qui s'impose : les flics et les banquiers
Font pas de différence, quand il s'agit d'casquer ;
Mais il ont d'la méthode : chasser les immigrés,
Ça leur donne plus de chances pour faire trinquer
ceux qui pourront rester...

Refrain

Jacques DESTAILLEUR

MÉRIGNAC

Succès du vernissage de l'exposition « L'enfant et la Chine »

L'INITIATIVE de la mairie de Mérignac (PS) et de l'Association des Amitiés franco-chinoises (AAFC) dans le cadre de l'année internationale de l'enfance, le vernissage de l'exposition de plus de 40 dessins et pastels d'enfants chinois de 5 à 14 ans a été un franc succès. Mercredi 7 novembre, à 18 h 30, une nombreuse assistance s'est retrouvée pour apprécier l'art des enfants chinois, en présence de Mme Sainte-Marie, épouse du président de la communauté urbaine et maire de Mérignac (retenu à Paris), du conseil municipal de Mérignac, de Mmes Benoit et Barry, responsables de l'AAFC, et d'étudiants chinois à Bordeaux.

Les allocutions prononcées ont mis en évidence la collaboration fructueuse entre l'AAFC et la ville de Mérignac pour consolider l'amitié entre les peuples français et chinois.

Le vernissage s'est terminé par la présentation de diapositives sur la vie des enfants de Chine. Il est prévu que les écoles de Mérignac visitent cette exposition qui séjournera fin novembre dans la ville de Cenon (Rive droite de la Garonne).

RFA

Fermeture d'usines chez AEG-Telefunken

AEG-Telefunken est le numéro deux de l'électronique en RFA derrière Siemens et le moins que l'on puisse dire c'est que chez AEG tout ne va pas bien. Le groupe s'est successivement désengagé du secteur de la grande informatique, du nucléaire, des turbines à gaz, des téléviseurs et maintenant cherche à vendre sa filiale « bureautique » Olympia.

Récemment le filiale de Hanovre du groupe TFR (Telefunken Fernseh und Rundfunk GmbH) a annoncé la fermeture, d'ici à juin 1980, d'une de ses cinq usines. Cela touche environ un millier d'ouvriers. Les licenciements seraient « évités dans la mesure du possible ». Ce qui signifie que les patrons vont chercher par tous les moyens à les cacher. AEG emploie en tout 162 000 personnes.

FRANCHE-COMTE Kelton-Timex licencie

KELTON-Timex, la firme horlogère qui travaille sur Besançon a annoncé le licenciement de 108 personnes. Actuellement, la société emploie 2 345 personnes. Cette compression d'effectifs devrait se dérouler sous une forme désormais classique : cessation anticipée d'activité. Les personnes ayant cinquante-six ans et deux mois ou atteignant cet âge avant le 1er juillet 1980 seront purement et simplement mises en pré-retraite.

Le budget des PTT adopté

EN fin de semaine dernière, le budget des PTT a été adopté par l'Assemblée nationale. C'est le premier budget civil de l'Etat avec une somme de 91 milliards de francs. Des députés avaient proposé un amendement visant à décharger la poste des recettes et pertes consécutives à l'acheminement de la presse.

Comme la presse bénéficie d'un tarif préférentiel d'acheminement, cela se traduit par une perte ou plutôt un manque à gagner de deux milliards de francs. C'est la principale source du déficit des postes.

Une fois de plus, les monopoles font la loi puisque cet amendement a été refusé par les députés qui ne voulaient sans doute pas contrarier Hachette, Del Duca, Bayard-Presses, Hersant. Les présidentielles approchent.

Communiqué du Comité de Parti régional Languedoc-Roussillon du PCML

LES vendanges se terminent... La qualité du vin promet. Pourtant, la plupart des viticulteurs n'auront pas pour autant le sourire. La dégradation de leur revenu et de leurs conditions de vie n'a, en effet, rien de bien réjouissant. Tout comme pour les ouvriers, le gouvernement s'est penché sur eux avec « sollicitude ».

— Augmentation de près de 10 % des produits industriels (machines,

engrais, etc.)

— Augmentation de 1 % des cotisations sociales, touchant les revenus les plus bas.

— Augmentation considérable des importations de vins ; 9,5 millions d'hectolitres pour cette dernière campagne, soit 1,2 million par rapport à 1978. Le gros négociant se porte bien, lui qui spéculait comme bon lui semble sur le dos du petit producteur !

— Projet de liquidation de la petite et moyenne viticulture, jugée non-rentable : plan grand Sud-ouest qui prévoit la bagatelle de 223 000 hectares de vignes arrachées !

— Plan de reconversion de la vallée de l'Hérault, avec le fameux barrage écrêteur de crue, soit quelques 8 500 hectares concernées.

Va-t-on laisser Gicard-Barre et Méhaignerie ainsi que leurs compères négociants et autres banquiers du Crédit agricole agir à leur aise ?

Pour notre part, nous soutiendrons sans réserve, toutes les propositions susceptibles de favoriser une large mobilisation pour l'action unie et résolue des petits et moyens producteurs. Notre Parti s'associera dans la mesure de ses forces, mais de toutes ses forces à cette lutte. Il mettra tout en œuvre afin de développer la solidarité et l'unité entre ouvriers et petits et moyens paysans. Il s'efforcera de populariser toutes les actions entreprises par les viticulteurs, dans son quotidien *l'Humanité rouge*, mais aussi dans son journal paysan *La Faucille*.

Pour tout contact avec le Parti, écrire à PCML, 20, rue Cardinal de Cabrières, Montpellier. 34000.

SNIAS A SAINT-NAZAIRE

On lutte

LES travailleurs de la SNIAS de St-Nazaire sont en lutte depuis le 4 septembre. Depuis ce jour-là, il font des débrayages de 18 minutes secteur par secteur. Pourquoi cette lutte ? Les ouvriers, et leurs sections syndicales CGT et CFDT, réclament la suppression du salaire au rendement par l'intégration du boni au maximum. Des travailleurs ont vu leur salaire diminuer par la grâce de la direction et du chef de production. 70 à 80 % des ouvriers sont payés au rendement donc soumis à l'arbitraire le plus total.

Ils luttent aussi pour le rattrapage sur l'usine de Bouguenais (près de Nantes). Les différences de salaire sont de l'ordre de 160 F pour la même qualification, le même travail.

Ils luttent aussi pour l'embauche de personnel alors que se développe une sous-traitance énorme. Les effectifs sont de 2 850 personnes, les syndicats réclament 3 500 personnes soit 650 embauches supplémentaires.

Il y a aussi 200 personnes sous contrat de deux ans que les travailleurs veulent voir engager définitivement. L'embauche doit se faire sans discrimination politique, syndicale, religieuse. La direction requiert que les travailleurs désirant être embauchés adhèrent à FO ou à la CFTC.

De plus, les travailleurs exigent un contrôle de la sous-traitance. Des dizaines de milliers d'heures sont traitées en dehors du département alors que la région est une des plus touchées par le chômage.

Jusqu'ici, la direction a refusé toute négociation, a essayé de monter les travailleurs contre la CGT et la CFDT. Elle a envoyé deux lettres d'avertissement le même jour à 17 délégués et travailleurs pour les intimider.

KLEBER-COLOMBES Dans le rouge

ETRE dans le rouge pour un capitaliste, cela signifie ne pas faire suffisamment de bénéfices, ce qui se traduit par des pertes financières. Et quand on s'appelle Kleber-Colombes ce n'est pas réjouissant d'autant plus que l'Union fédérale des consommateurs s'intéresse de près à vos pneus et que ça ne fait pas forcément de la bonne publicité.

Les six premiers mois de cette année se sont soldés par un déficit de 44,6 millions de francs et depuis 1974 la firme est dans le rouge. Kleber pense cependant investir 100 millions chaque année d'ici à 1981 pour « diversifier la production ».

Michelin est actionnaire principal avec 48 % et 63,7 % si on ajoute l'allié le Crédit suisse va consentir des prêts à Kleber-Colombes. On parle de 200 millions sur cinq ans. De son côté, un consortium bancaire à la tête duquel on trouve la BNP consentira 100 millions de prêts. Le siège de Kleber sera vendu et l'opération rapporterait dans les 300 millions. Tous ces investissements sont destinés à la restructuration du groupe.

Dans un premier temps, cela se traduira par le licenciement de 635 personnes dans la région parisienne et de 486 en province, ceci avant la fin de l'année 1980.

Bref, ce sont toujours les mêmes qui trinquent.

CENTRALE DE BUGEY

1 mort et 1 blessé grave ce n'est pas une fatalité !

SAMEDI 10 novembre, un agent EDF, Serge Arnaud, du groupement ORI (Organisation régionale d'intervention de l'EDF), est mort. Son compagnon, Yvon Esposito (agent EDF du Bugey), est dans un état très grave : il risque des séquelles très importantes.

Ces deux agents ont été asphyxiés par de l'azote. Les circonstances de l'accident : suite aux fuites sur le générateur de vapeur (GV) de Bugey III, deux agents étaient allés voir l'avancement des travaux effectués par Framatome (maître d'œuvre). Il y a trois générateurs de vapeur par réacteur, deux auraient dû être fermés et le troisième ventilé à l'air. En fait, Arnaud a pu s'engager dans la partie inférieure du générateur de vapeur ou la teneur en azote était de 97 %.

On serait en droit de chercher les responsables. Pourquoi n'y avait-il pas de protection ? Pourquoi les agents n'étaient-ils pas au courant de la présence d'azote ?... C'est ce que chercheront à déterminer l'enquête judiciaire et le CHS extraordinaire, élargi aux organisations syndicales. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'est pas une fatalité. Les premiers responsables, ce sont la direction d'EDF et le pouvoir qui veulent rentabiliser l'EDF au mépris des travailleurs :

— Détérioration des conditions de travail imposées par la direction ;

— Manque de personnel ;

— Sous-estimation du rôle et des moyens des services de radio-protection (11 personnes pour 800 agents) ;

— Manque de formation du personnel que l'on veut rendre opérationnel tout de suite ;

— De plus en plus, les travaux sont donnés aux sociétés privées qui travaillent avec moins de sécurité (rentabilité).

L'objectif de l'EDF, c'est un programme nucléaire forcé et la privatisation à court terme du service public !

A NOTRE CORRESPONDANT

La bande du répondeur étant arrivée en fin de course, une partie de l'article n'a pu être enregistrée. Nous nous en excusons.

Jacques Jurquet, auteur de *La révolution nationale algérienne et le PCF*, présentera et signera son livre à Lyon à la

Librairie LA FORCE DU LIVRE
33, rue René Leynaud — Lyon 1er

Le samedi 17 novembre de 16 à 19 heures.

L'OUED EN CRUE DE BEDIYA BACHIR

L'Oued en crue c'est la montée irrésistible de la révolte du peuple algérien, des profondeurs de l'oppression coloniale jusqu'à sa libération.

Vingt-cinq ans après le 1er novembre 1954.

PRIX 22 F :

— aux *Herbes sauvages*, 70, rue de Belleville — PARIS 20e

— à *La Force du livre*, 33, rue René Leynaud — LYON 1er.

— au service de vente par correspondance des *Herbes sauvages*, livres service, 24 rue Philippe de Girard — PARIS 10e. Libellez les chèques au nom de la librairie, ajoutez 3 F de participation aux frais de port.

EXPOSITION

LA PEINTURE CHINOISE

LIBRAIRIE

la force du livre

33 RUE RENÉ LEYNAUD 69001 LYON

TEL. 97 7 74

20, RUE DE BELLERIVE 69001 LYON (MONTMARTRE) TEL. 97 7 74



Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
PRÉNOM
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à la boîte postale de l'Humanité rouge).

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet
Rédacteur en chef : Jean Quercy
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel
Pour toute correspondance :
L'Humanité Rouge :
B.P. 201 - 75926 Paris cedex 19
CCP : 30 226-72 D La Source
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druenes
Commission paritaire No 57 952
Distribution NMPP
Imprimerie La Nouvelle
Dépôt légal 4e trimestre 1979

AGRICULTURE

Parlement européen : un vote pour l'élimination des petits producteurs

Le 7 novembre 1979, l'Assemblée européenne réunie à Strasbourg a arrêté un certain nombre de décisions concernant l'agriculture et plus particulièrement le budget agricole des Neuf. Quelles décisions a-t-elle prises ? Quelle est leur portée ? C'est ce que nous allons voir ensemble.

D'ABORD, il faut dire que tous les députés français, toutes tendances confondues, ont refusé de voter les amendements proposés par le député socialiste hollandais, Dankert.

LES AMENDEMENTS

Les amendements sont au nombre de trois et concernent les indemnités ou le soutien aux excédents laitiers et la taxe de coresponsabilité laitière.

Le premier amendement consiste en une réduction de 280 millions d'unités de comptes* des dépenses affectées par les Neuf au soutien du marché laitier. 250 millions iront à un fonds de réserve pour la « reconversion » des exploitations laitières.

Le deuxième consiste en une réduction de 100 millions d'unités de compte qui allaient à l'aide au lait écrémé destiné à l'alimentation du bétail.

Le troisième vise à créer des crédits provisionnels d'un montant de 280 millions d'unités de compte pour « restructurer » les secteurs « excédentaires ». Ces 280 millions viendraient de l'augmentation de la taxe de coresponsabilité laitière qui vise à « faire participer » les producteurs de lait aux exportations de beurre et de poudre de lait.

LA TAXE DE CORESPONSABILITÉ

La taxe de coresponsabilité est actuellement de 0,5 % du prix indicatif du lait. Elle sera désormais progressive. Elle est jugée inefficace « en ce sens que l'on n'y fait pas de distinction entre les petites et les grandes exploitations, ni entre celles dont la production augmente et celles dont le niveau est relativement stable ». (Rapport de la commission des budgets).

La commission serait-elle composée de philanthropes ? Assurément non ! Mais pour faire passer la pilule, il vaut mieux prendre quelques précautions élémentaires.

Parallèlement, il y aura des mesures prises pour rendre plus « attrayant » le régime des subventions à la non-commercialisation du lait et à la conversion à l'élevage des bovins de boucherie.

Il est envisagé une taxe sur les huiles et graisses végétales. Il est aussi question de limiter l'utilisation de fourrages tels le maïs afin de limiter les excédents laitiers.

L'Europe des Neuf est un des plus gros producteurs de lait du monde. Deux pays s'y distinguent particulièrement : la France et les Pays-Bas.

Ces mesures visant à limiter les stocks vont favoriser la restructuration dans le secteur laitier. Les petits producteurs de lait, et eux en particulier, vont donc disparaître encore plus vite qu'avant. Car même si la taxe de coresponsabilité ne leur est pas réclamée, ils ne bénéficient pas des primes à la qualité, de prêts bonifiés pour la modernisation.

Quant au passage du lait à la viande, il n'est possible de le faire que pour ceux qui en ont assez pour vivre. On ne saurait imaginer qu'un petit producteur ayant six vaches laitières transforme son exploitation alors que cela nécessite un endettement très important et un plan sur plusieurs années.

Alors on peut dire sans beaucoup se tromper qu'un nouveau pas vient d'être franchi dans l'élimination des petits et moyens producteurs endettés.

* Une unité de compte vaut 5,85 F.

Le budget 80 de l'agriculture : un budget de rationalisation

Le budget 1980 de l'agriculture pèse 25 milliards de francs. Il est en progression de 13,6 % sur celui de 1979. Le secteur de l'agro-alimentaire y est largement favorisé, ce qui est la confirmation des engagements pris dans le projet de loi d'orientation agricole qui passera le 8 décembre 1979 devant l'Assemblée nationale.

LE budget se décompose en deux parties : 23 milliards iront aux dépenses ordinaires et 2,2 milliards aux dépenses d'équipement. C'est le quatrième budget civil de l'Etat avec 14,1 % et 11,3 % si on compte le budget de l'armée.

LA SITUATION DES PAYSANS

La France compte 1 335 000 exploitants agricoles soit 9 % de la population active. L'agriculture représente 4,5 % de la production intérieure brute soit 96 milliards de francs sur 2 128 milliards.

Du point de vue du commerce extérieur, l'agriculture c'est 14,9 % du total des importations (54,3 milliards en 1978) et 14,5 % du total des exportations (55,4 milliards en 1978). Le revenu des paysans — toutes

couches confondues — a encore baissé de 1,5 % en 1978. L'endettement des paysans double tous les cinq ans. On compte 492 000 paysans endettés dont 120 000 surendettés. De 1970 à 1977, l'endettement a augmenté de 14,1 %.

L'exode rural est énorme. 60 % des exploitations ont disparu depuis l'avant-guerre et 42,5 % depuis 1960. Ce sont surtout les exploitations de 20 hectares qui ont été touchées donc les petits et moyens paysans.

LES PRIORITÉS DU BUDGET

Hormis l'agro-alimentaire qui bénéficie d'un secrétariat d'Etat à la tête duquel on trouve Michel Debatisse, il y a trois grandes priorités.

Elles sont : le remembrement, l'irrigation des terres et le drainage, la politique forestière. En ce qui concerne le remembrement, les crédits augmentent de 41,3 % et désormais, il y aura la TVA sur les travaux de remembrement. L'Etat des monopoles récupérera ainsi 18,4 millions de francs.

Pour le drainage, les travaux porteront sur 43 000 hectares alors que 200 000 hectares seraient concernés. En ce qui concerne la politique forestière cela touche notamment l'acquisition de forêts par l'Etat. Il faut savoir que la France

compte 50 % de la superficie totale des forêts de l'Europe de l'Ouest et que cependant, le bois occupe le deuxième poste des importations de l'économie derrière le pétrole. Il faut savoir qu'il n'y a aucune usine de pâte à papier en France.

DES MESURES SOCIALES

Ce budget se veut un budget social. Pour ce faire, le « minimum-vieillesse » sera porté à 14 600 F par an, soit 40 F par jour. 740 000 exploitants retraités et 100 000 ouvriers agricoles sont concernés par l'augmentation de ce « minimum » qui porte bien son nom.

CONCLUSIONS PROVISOIRES

D'abord, il est impossible de savoir comment sera financé ce budget puisque la majorité des députés a refusé de voter les recettes. Ensuite, bien qu'en augmentation, le budget ne met pas un frein à la désertification des campagnes, à l'endettement des petits et moyens paysans.

Il consacre la « rationalisation » de l'agriculture. En poursuivant activement la politique de remembrement, il favorise les grandes exploitations au détriment des petites.

L'agriculture de conquête a reçu un budget en rapport avec les ambitions des monopoles français, mais le gouvernement a soigneusement oublié de parler des éleveurs de moutons et des viticulteurs comme il a soigneusement oublié de parler d'assurer un revenu minimum aux petits paysans.



Les petits éleveurs de moutons ne sont pas décidés à se laisser éliminer.

Note de la rédaction

Depuis quelques temps, notre quotidien essaie de parler des problèmes de l'agriculture. Il ne s'agit pas pour nous de nous substituer à *La Fayette*, mais de parler des événements qui se déroulent dans l'agriculture, dans l'actualité.

Nous avons essayé de traiter trois sujets importants à l'heure actuelle pour les petits paysans : le vote au Parlement européen du 7 novembre sur l'agriculture, le vote du budget 1980 de l'agriculture à l'Assemblée nationale, le passage proche du projet de loi d'orientation agricole à l'Assemblée.

Nous ne garantissons pas le succès des articles que nous écrivons. Ils présenteront certainement des imperfections et comporteront des erreurs. Aussi écrivez-nous pour nous les signaler.